L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 20 AVRIL 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 avril 1881.—Température—baromètre stationnaire, température stationnaire ou plus haute, vents du nord, beau temps.

Température du 19 avril 1881.

Thermomètre de C. DUFAINE, Opticien.

6 heures du matin.	Fahrenheit	Centigrade
Midi.....	75	24
3 P. M.....	80	27
9 P. M.....	76	24

Mardi, 19 avril 3 h. 46 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.....	75	Louisville, Ky.....	72
Atlanta.....	72	Memphis, Tenn.....	82
Chattanooga, Tenn.....	72	Mobile.....	76
Cincinnati, O.....	59	Montgomery, Ala.....	81
Davenport, Iowa..	57	Nashville, Tenn.....	72
Dubuque, Iowa.....	59	New Orleans, La.....	71
Galveston, Texas..	76	Omaha, Neb.....	62
Keokuk, Iowa.....	58	Pittsburgh, Pa.....	72
Key West, Fla.....	76	Saint Paul, Minn.....	73
La Crosse, Wis.....	56	Shreveport, La.....	80
Leavenworth, Kas	67	St. Louis, Mo.....	66
Little Rock, Ark.....	76	Vicksburg, Miss.....	80
Louisville, Ky.....	66	Vicksburg, Miss.....	84
Leavenworth, Kas	67	Yankton, D. T.....	48

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta.....	5.02	Nashville, Tenn	24.06
Galena, Ill.....	45.10	Pittsburg, Pa.....	1.66
Cincinnati, O..	23.05	Omaha, Neb.....	18.01
Davenport, I..	11.08	Pittsburgh, Pa.	10.61
Keokuk, Iowa..	17.01	Shreveport, La..	11.06
La Crosse, Wis.	4.06	St-Louis, Mo..	26.09
Leavenworth, K	15.06	St-Paul, Minn...	2.01
Louisville, Ky.	16.00	Vicksburg, Miss	48.11
Memphis, Tenn	34.03	Yankton, Dak..	1.00

Au-dessus du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Milton Sparks à Mlle Fannie Smith.
Marius M Gaudet à Mlle Emma L Arnaud.
F P Ross à Mlle Sophie Engelbrecht.
Frank Blessé à Mlle Anna V Deffner.
John Reilley à Mlle Catherine Mahley.

Naissances.

Mme F Dazin, un garçon, 11 mars.
" Jacob Hoffman Jr, un garçon, 1er avril.
Geo A Haldsworth, une fille, 29 mars.
" P Parilla, une fille, 1er avril.
F Meunier, un garçon, 7 avril.
J M Cess, un garçon, 17 avril.
Bob Karr, un garçon, 19 avril.
F E Beauregard, un garçon, 9 avril.
Alphonse Marx, une fille, 4 mars.
Geo Herzog, une fille, 10 avril.
H Sternmyer, un garçon, 11 avril.
Jos Rivert, une fille, 1er avril.

Décès.

Eugène Mayer, 2 ans, No 92 rue Constance.
Auguste Lacoa, c, 12 jours, No 51 rue Annunciation.
Louis Johnson, c, 56 ans, rue Philippe, près St Denis.
Joseph Louis, c, 19 ans, No 105 rue Perdido.
Elizabeth Hath, 21 ans, No 51 rue Romanes.
Adam Gent, c, 11 ans, rue Général Taylor, près Constance.
Josephine Seter, 2 ans, No 212 rue Julie.
Joséphine Camp, c, 54 ans, No 398 rue Liberté.
Leviée E Ball, 1 an, coin Galvez et Banks.
Mar v Wendling, 2 ans, No 286 rue Dumaine.
Olivie Emma Kramer, 2 ans, coin Indépendance et Moreau.
Adolphe Michaus, 5 ans, No 13 rue St Philippe

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

Jessie Harris, Montgomery; Edward Davis, Charleston, D C; W A Robertson, St Landry, La; Jas B Gleason, Jacksonville; Jno W Beatty, Springfield; Jno H Beadle, Rockville, Ind; J C Davidson, Chicago; L Loyis, Galveston; J C Ballentine, Washington, La; Ferrill, Mobile; Saml P Graves et D F Boyd, Baton Rouge, P G Lock et family, Miss; J B Brown, do; F Bender, St F; J Bender, St F; J Ross, Mobile; Byron Sherman, St Louis; R M Payne, Corning, N Y; E Lesser, N Y.

CITY HOTEL.

W J Lawrence, Chicago; J L Burkhart, Hartville Lake; C N Rock, Pa; R H Shelton et femme, Monroe Lake; T L McKee, Samuel Mil s; Jno Humphreys, Miss; T B Pratt, Canton Miss; J Ward, Pilot-Grove; H Wyndes, Canton Miss; L Oliver, Cincinnati; J M Singleton, St Louis; F M Knowles, Washington D C; O Watson, Philadelphia; J R McMinn, Galveston; Franklin H Johnson, Brooklyn New-York; O D Barwick Ste Marie Lee; Jas Anderson, Ind de la cole; J Martinisbert, Wm Allison, capitaine E Whipple, Belle Brit Bend; W Collins, Summit Miss; Rév Chesquin, St-James.

Conseil de ville. — Le Conseil a siégé hier. Le maire, les administrateurs Delamore, Fagan, Fitzpatrick, Guillotte, Huger, Stanley et Walshe étaient présents.

Le veto du maire au sujet de la ferme du ferry de Carrollton, a été soutenu. M. Shakspeare dit que le contrat enfreint la section 12 de l'article 15 de la charte de la ville.

—Le secrétaire a donné lecture d'une communication par laquelle le maire approuve le système d'égout et de desséchement. MM. Guillotte, Huger, Stanley, Fagan et Walshe ont approuvé l'opinion du maire.—MM. Delamore et Fitzpatrick ne l'ont point partagée.

Une ordonnance allouant $10,993.05 à MM. Eager, Ellerman & Cie. pour réparations des quais et de la levée du troisième district, a été soumise au comité général.

Une ordonnance qui charge l'avocat de la municipalité de faire exécuter l'ordonnance 6648 qui oblige d'enlever les cadavres des animaux, a été adoptée.

Une résolution qui charge l'administrateur du département des travaux publics de veiller à ce que la compagnie de navigation du canal Carondelet exhausse d'un pied les levées de desséchement des deux côtés du canal Carondelet et du Bayou St-Jean, de la tête du vieux bassin, rue du Bassin, au canal Marigny —a été adoptée.—Si le travail n'est pas fait, l'administrateur est chargé de l'exécuter aux frais de la compagnie.

MM. Fagan, Fitzpatrick et Delamore ont été chargés de s'assurer si le Sugar Shed Company ne pourrait pas paver certaines rues autour des hangars.

Le comité qui s'occupait de la taxe de desséchement, a présenté un rapport qui dit que la question est devant la cour suprême, et recommande d'accepter la taxe si elle est offerte.

La compagnie du chemin de fer de la Nile-Orléans et du Texas a été autorisée à construire, pour les passagers, une gare au pied de la rue du Canal. Certaines rues du voisinage devront être pavées, par la compagnie, en pierres carrées.

La compagnie des Waterworks a annoncé qu'elle ne demandera à ces abonnés rien de plus pour les connexions avec les lieux d'aisance de la compagnie d'égout et de desséchement.

Une somme de $41,580 a été votée pour l'intérêt des billets du Parc, conformément au budget de 1881.

Une ordonnance acceptant $7,000 de MM. S. H Kennedy, L. Folger, la succession Raoul Jumonville et M. W. B. Schmidt, cautions de M. Waggaman, ci-devant shérif des cours civiles, a été adoptée.

Une lettre de l'association sanitaire, qui demande la permission d'enlever et d'employer les poteaux en fer, inutile et non employés dans un tiet ouvert, situé à l'intersection des rues Canal et Claiborne, a été soumise à l'administration du département du commerce. Le but de l'association est d'entourer son terrain de la Levée, entre les rues Toulouse et Jefferson, deuxième district.

Une lettre de M. G. Barrère, qui demande une réduction d'assessment, a été envoyée à l'administrateur du département des assessments.

Une lettre de MM. Chas. V. Burdess et S. B. Stars, qui réclament $506.41, coûtés qu'ils ont dépensés pour la construction d'un chemin planchéié dans la rue Pydras, entre Willow et Magnolia, a été soumise à l'administrateur du département des travaux publics.

Une lettre de Mme veuve Geo. Haya, qui demande l'autorisation d'établir une machine à vapeur, de la force d'un cheval, au troisième étage de la fabrique de bottes située au No 71 de la rue de Chartres, a été soumise à l'administrateur du département du commerce.

A deux heures, le Conseil s'est ajourné à mardi prochain.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auctioneer des aliénations:

Mme R. L. Bienvenu et autres à Wm R. Calderon, un terrain et bâtisses, borné par les rues Ursulines, Villeré, Chemin du Bayou et Marais, ayant 20 pieds de face à la rue Villeré, sur 63 pieds de profondeur.....$700.

Mlle Marguerite Gaiennebouhier à Dan'l Jung, un terrain et bâtisses, borné par les rues Chippewa, Harmony, Pleasant et Jenny, ayant 20 pieds de face à la rue Jenny, sur 120 pieds sur la rue Pleasant.....$1,000

Vente par le Marshal John B. Hamilton à John Handeman, un terrain et bâtisses, borné par les rues Tchoupitoulas, Ninth, Water et Harmony, ayant 43 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.....$1,000 64.

Wm Conway à Philip Hirsch, un terrain et bâtisses, borné par les rues Const, St-Louis, Miro et Galvez, ayant 28 pieds de face à la rue Const, sur 104 pieds de profondeur. 2. Un terrain et bâtisses, borné par les rues Miro, Galvez, Deamas et Hamville, ayant 27 pieds de face à la rue Miro, sur 120 pieds de profondeur.....$2,540.

Le même au même, un terrain et bâtisses, borné par les mêmes rues, ayant 20 pieds de face à la rue Jenny, sur 120 pieds de profondeur.....$335.

Mme Berthe Chas. Leyssen, un terrain et bâtisses, borné par les rues Marais, Prieur, Deamas et Johnson, ayant 25 pieds de face à la rue Prieur sur 81 pieds de profondeur.....$4,150.

Cour criminelle de district.—A la section A—juge Roman—John Crane est accusé de port d'armes cachées.

Paul Miller, prévenu de voies de fait, s'est déclaré innocent.

Catherine Lewis et Laure Johnson étaient accusées d'avoir blessé Alice Sodden; la première a été déclarée coupable; la deuxième, acquittée.

Robert Woods, accusé d'attaque dans une intention de viol, a été acquitté.

A la section B—juge Luxenberg—Victor Mauberret, accusé d'homicide et Harry Williams de vol, se sont déclarés innocents.

Sam Morris s'est reconnu coupable de voies de fait. Il a été condamné à $10 d'amende.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 35 arrestations, dont 5 dans le premier "precinct," 6 dans le deuxième, 7 dans le troisième, 2 dans le quatrième, 3 dans le cinquième, 4 dans le sixième, 5 dans le sous-septième, 4 dans le huitième, 3 dans celui des faubourgs, 1 dans celui du port. Elle n'en a pas opéré dans le septième.

Cour du juge Mittenberger.—Henri Jones, prévenu d'ivresse et de langage obscène, a été condamné à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

J. C. Thoyal a été condamné à $15 d'amende ou à vingt jours de prison de paroisse, pour ivresse et tapage dans un "car".

Alex Walker était accusé d'attaque et de voies de fait; l'affidavit a été mis hors de cour, à la demande du plaignant. L'insulte est une petite fille de couleur; elle a déjà été punie par son père.

Jackson et Mathilda Green, accusés d'ivresse et de bris de paix; Lucien Bernard, de bataille et de bris de paix;—ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

L'affidavit fait contre Nick Klein pour attaque à main armée, dans l'intention de tuer, a été mis hors de cour à la demande de l'accusateur.

Cour du juge Davey.—Henri Gugel était accusé d'avoir blessé Chris. Baker, qui était prévenu de l'avoir battu le premier. Après avoir entendu les témoignages, Gugel a été acquitté. Baker a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Jos. Russell accusé d'avoir troublé la paix dans un "car," a été condamné à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

R. B. Joyce, accusé d'ivresse, de bris de paix, de langage obscène et de voies de fait, a été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

La ferme des quais.—Le comité spécial siégera ce soir, à sept heures et demie, dans les salons du maire.

Bureau de santé.—Il y a eu, hier soir, une séance spéciale du bureau de santé.

Les Drs Jones, Formento, Loeber, Beard, MM. Marks, Booth, Brewster et Hernandez y assistaient.

Après une courte discussion, M. Booth a présenté la résolution suivante:

"Le gouverneur est prié de lancer, conformément à la section 3049 des Revised Statutes de l'Etat, une proclamation déclarant que tous les navires qui arriveront, après le 1er mai, de Rio Janeiro, Vera Cruz, la Havane, Aspinwall, où règne la fièvre jaune—et les officiers, ainsi que les équipages; les passagers, les cargaisons des navires qui arrivent de ces ports ou y auront touché, devront être soumis à la délégation que fixera le bureau de santé, indépendamment de la durée du voyage. La détention ne saura pas être de moins de trois jours pleins —soixante-douze heures—à la station de quarantaine du Mississippi—Adoptée à l'unanimité du vote.

Il a été décidé qu'un représentant du bureau national de santé sera admis à prendre part aux délibérations du bureau de la Louisiane, et aura accès à tous les livres et toutes les archives du bureau; que si une maladie d'un caractère douteux en suspect, quant à l'infection, le médecin, un membre du bureau de l'Etat l'étudiera avec le représentant du bureau national. S'il n'y a pas accord entre eux, ils choisiront un arbitre.

Une copie de cette dernière résolution sera transmise au président du bureau national et à celui du bureau de la vallée du Mississippi.

Le bureau a décidé qu'il n'est pas autorisé à nommer un inspecteur quelconque de quarantaine, et à laisser la nomination au gouverneur.

M. Sigur a été du médecin de la station de quarantaine de l'Atchafalaya.

Le bureau s'est ensuite ajourné.

La mort d'Ernest Rodier pu Steinbauer, blessé, le 18 avril, en face de l'hôtel de Strasbourg, No 16 de la rue Dumaine.

L'ENQUÊTE D'HIER.

Les témoignages:

LE VERDICT ACCUSE CHARLES BOTH OU SPANOLA.

Le coroner Beard a commencé et terminé, hier, l'enquête des faits qui se rattachent à la mort d'Ernest Rodier ou Steinbauer.

Nous publions ci-après les témoignages que les jurés ont entendus et le verdict qu'ils ont présenté.

J. J. HEALEY—Je demeure au No 296 de la rue Decatur.

Je passais dans la rue Dumaine, près Levée, le mercredi, 13 du courant, entre neuf heures et demie et dix heures du soir. En regardant de l'autre côté de la rue, j'ai vu jeter un individu de l'hôtel Strasbourg, No 16 de la rue Dumaine. Il a chancelé sur le trottoir, puis est tombé. Sa tête a frappé le pavé. Je me suis arrêté, et je l'ai regardé; sa tête était dans le ruisseau et la moitié du corps sur le trottoir. Je le regardais, croyant qu'il allait se relever. Je l'ai regardé pendant deux minutes, mais il n'a pas remué. J'ai traversé la rue et examiné l'inconnu; il m'a semblé qu'il était ivre mort ou étourdi. J'allais le relever, mais j'ai changé d'idée, car on aurait pu m'accuser de l'avoir poussé. Je me suis avancé près de la porte pour tâcher d'entrer dans la maison et apprendre la cause de la dispute. Quand je suis arrivé à la porte, un individu est sorti de la maison; je lui ai dit: "Est-ce vous qui avez frappé cet homme?" Il m'a répondu: "Non monsieur." Je lui ai demandé si l'homme l'avait frappé; il m'a répondu: "Non, monsieur." Je lui ai demandé si l'individu n'était battu dans la maison; je crois qu'il m'a répondu: "Je ne sais rien et je m'en moque."

Un autre individu est alors sorti de la maison; je lui ai dit: "Je crois que cet homme a dû se faire beaucoup de mal; vous devriez le relever." Le second individu qui était sorti de la maison m'a dit: "S'il en est ainsi, je vais à la recherche d'un officier de police."

J'ai été à la recherche d'un agent et en ai rencontré un au marché; je l'ai informé que dans la rue Dumaine il y avait un "job" pour lui; il est parti, et je suis resté au marché, où j'ai causé avec "one Armed Jack," gardien particulier. Je lui ai dit: "C'est homme est ivre mort ou étourdi." Il m'a répondu: "Fiens voir ce qu'il a." Je l'ai accompagné. Lorsque nous sommes arrivés l'homme n'était plus à l'endroit où je l'avais laissé. J'ai montré au gardien une marre de sang en lui disant: "Voilà où l'homme était couché."

La porte du café était un peu ouverte. "One armed Jack," après avoir regardé dans le café, m'a dit: "L'homme est dans la maison; quelques vous; on va le transporté dehors." Ceux qui étaient dans la maison ont transporté l'homme sur le trottoir et l'ont déposé à l'endroit même où il était quand je l'ai vu.

Je l'ai vu jeter hors de la maison No 16 de la rue Dumaine, mais je ne connais pas celui qui l'a jeté; je n'ai pas le moindre doute que ce ne fut pas que le personnage en question et je le voyais maintenant. C'était un blanc, de taille moyenne. Je ne puis dire combien de personnes ont transporté l'homme hors de la maison.

WILLIAM RUSSELL—Je demeure au No 16 de la rue Dumaine. Le soir en question j'étais, vers dix heures, dans la maison portant le No 16 de la rue Dumaine, quand le défunt Ernest Rodier ou Steinbauer y est venu avec un autre individu. Je leur demandé l'ordre de se retirer, car il y avait trois hommes ivres dans la maison; ils n'étaient déjà battus et voulaient en battre encore. L'homme qui était avec le défunt est sorti. Steinbauer a voulu en faire autant; Spanola s'est approché de lui et l'a poussé. J'étais dans la chambre quand le défunt a été poussé. Lorsque le cole sorti de la maison, le défunt était couché dans la rue; sa tête était dans le fossé et le reste de son corps était sur le trottoir. Il avait la face en l'air.

Spanola, Charley et moi l'avons amené dans la maison, et Spanola a voulu de lui faire boire de l'eau. Spanola voyant que l'homme ronflait beaucoup, l'a remis à la place où il était tombé.

Quand j'ai vu le défunt dans la maison on bête bâtie plutôt de sang. Il n'y avait personne sur le trottoir lorsque Spanola a poussé le défunt. Je dénonce Spanola du vue. Je sais sûr que Spanola est sorti qui a poussé le défunt.

ANNIE RAY—Je demeure au No 16 de la rue Dumaine.

Vers neuf heures, j'ai entendu causer haut, au rez-de-chaussée. J'ai vu Charles Diamond, Spanola et Joe Sheehan qui buvaient à la buvette. Je leur ai entendu dire que le défunt était ivre-mort, qu'il s'était bien rempli chez Wax. —"got it good at Wax"

Diamond a dit qu'il avait jeté le défunt, l'avait ramassé, puis avait vidé un verre avec lui. Spanola a aussi dit que le "bar keeper"—garçon de buvette—l'avait jeté deux fois.

Après ces paroles, j'ai vu le défunt entrer dans la maison, suivi d'un autre individu qui—je l'ai su plus tard—était Edward Rohden. Celui-ci, en entrant, a demandé si le défunt y prenait pension; on lui a répondu affirmativement. Rohden a dit que le défunt était ivre et demanda si l'on pouvait le mettre au lit; ma mère lui a répondu: "Non, je ne veux pas d'homme ivre chez moi." Rohden est alors sorti de la maison. Je ne l'ai plus revu.

Peu après, Wm. Russell, qui était à la porte, est entré dans la maison de Spanola en cet soir; il est resté quelques instants dehors, puis est rentré; il s'est approché de Charles Diamond et lui a dit quelque chose à voix basse, puis est remorti; une fois sur le trottoir, je l'ai entendu dire: "Le voici couché"—parlant du défunt. Il a dit cela à ma mère et à moi.

Charley Diamond lui a dit: "Amenez-le dans la maison." Charles Diamond, Spanola, Joe Sheehan et Wm Russell ont remorti; une fois sur le trottoir, je l'ai entendu dire: "Le voici couché"—parlant du défunt. Il a dit cela à ma mère et à moi.

Charley Diamond lui a dit: "Amenez-le dans la maison." Charles Diamond, Spanola, Joe Sheehan et Wm Russell ont remorti; une fois sur le trottoir, je l'ai entendu dire: "Le voici couché"—parlant du défunt. Il a dit cela à ma mère et à moi.

Tandis que le défunt y était, Joe Sheehan a fouillé dans sa poche et en a retiré une piastre et demi, un sifflet d'officier de police et un bouton, qu'il a déposés sur le comptoir.

JOSEPH GREIN—Je demeure au No 16 de la rue Dumaine.

J'étais avec le défunt quand il a été au café de Wax, dans la rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse, où il a pu plusieurs fois de l'eau-de-vie. Charles Diamond et Charles Both y étaient aussi. Le défunt a quitté le café, mais nous y sommes resté. Dix minutes après le départ du défunt, nous sommes parti du café et nous avons été à la pension. Le défunt n'y était pas; il y est venu un quart d'heure plus tard; un individu l'accompagnait. La dame de la maison a refusé d'admettre le défunt parce qu'il était ivre. J'ai vu le défunt quand on l'a transporté dans la maison; il était blessé. Charles Diamond et Charles Both ou Spanola l'ont transporté hors de la maison. Je n'ai vu personne le pousser. Je n'ai pas aidé à transporter le défunt soit dans la maison, soit hors de la maison.

EDWARD ROHDEN.—Je demeure au No 25 de la rue Toulouse.

J'ai amené le défunt à sa pension, le 16 rue Dumaine, du No 25 de la rue Toulouse, le mercredi, 13 du courant, vers neuf heures et demie.

Quand je suis arrivé à la pension je lui en ai vu refuser l'entrée; il était ivre dans le moment. Je l'ai laissé à la porte; il essayait d'entrer dans la maison.

Le verdict accuse Charles Both ou Spanola d'avoir poussé le défunt sur le trottoir de l'hôtel Strasbourg, 16 rue Dumaine, le 13 avril 1881, entre 9 et 10 heures du soir, et d'avoir été cause qu'il s'est fracassé le crâne.

Il a été composé du Dr Eugène J. Hinton, des MM. Robert Brown, Mathias Fager, Thomas Hastings et John J. Flannigan.

Paragraphes.— Notre cour suprême a décidé qu'il n'est pas nécessaire que les propriétés vendues pour le paiement de dettes de succession rapportent plus des deux tiers de l'évaluation, même lorsqu'il s'agit des intérêts de mineurs.

—Il s'est formé, sous le nom d'"American Refrigerator Line", une compagnie dont le représentant est parmi nous depuis quelques jours et a des conférences avec les marchands de fruits de légumes où d'autres produits difficiles à conserver. Le nouvelle organisation qui très riche. Elle fait construire un grand nombre de "cars" qui se trouveront sur toutes les lignes des chemins de fer de M. Jay Gould, défrayant les effets du froid et de la chaleur, et transporteront, d'un point à un autre, les marchandises telles qu'on les y aura déposées. Si, en arrivant à destination, le fret est le moindrement avarié, la compagnie en comptera le prix aux expéditeurs.

—La société israélite des jeunes gens donne un divertissement—un "hop"—le 23 avril, au No 26 de la rue du Camp, édifice Story. Nos remerciements à M. C. Roth, secrétaire, pour les invitations.

—Nous aurons bientôt la visite de médecins et de pharmaciens de l'Arkansas. Ces messieurs seront au nombre d'un moins cinq cents et arriveront tous ensemble par le bateau à vapeur "J. H. White," capitaine Tobin. Ce sont des notables de l'Etat voisin. Leur but est d'étendre les relations commerciales avec nous. On se dispose à les recevoir dignement.

—Le Southern Yacht Club offrira un prix de $1000 si, à son prochaine régatte, il vient du nord au bateau de première classe, un prix de $1200 s'il y en a deux, un prix de $1500 s'il y en a trois ou davantage.

—Félix Tersata, petit garçon accusé d'avoir vendu des fruits mais avoir préalablement obtenu de "license"—droit de patente—a été arrêté au coin des rues Jéséphine et Magazine.

—On voyait hier la carcasse d'un chien dans la rue Fulton, entre les rues Sixième et Cinquième.

—J. Casey, J. Ambrose, P. Collins, M. Collins et E. Thompson, petits garçons, prévenus d'avoir lancé des briques à E. B. Jennings et Peter Baptiste, tous deux de couleur, ont été arrêtés à l'encoignure des rues Adam et De Armas.

—Patrick Flynn, Charles Lafobre et Jackson Green, (ce dernier est de couleur,) ont été envoyés à l'hôpital, de la station du cinquième precinct.

—Mathilda et Jackson Green, c, accusés, par Mme McDonald, d'ivresse et de bris de paix, ont été arrêtés dans la rue de la Paix, entre Casacolvo et Bagatelle.

—L'officier de police Smyth, en faisant sa ronde, hier matin, à quatre heures et demie, a trouvé ouvert le magasin de M. V. H. Bernard, au No 9 de la rue St-Louis.

—Tom McArdle a été arrêté au salon de bière de Baltz, rue Royale, près Canal, pour ivresse et bris de paix.

—Robert Prodest, petit garçon de huit ans, s'est cassé le bras droit, dans la rue Peter, à Algier. Il jouait dans le moment à la pataude—"leap frog"—avec d'autres enfants.

—Frank Chambers, c., prévenu d'avoir battu Lizzie Jones, a été arrêté à Algier.

—Hier matin, l'officier de police Hanley a formulé une plainte devant le juge Davey, contre Edward Linn, Peter Riley et un nommé Kramer. Il les accuse de l'avoir gêné dans l'accomplissement de ses devoirs et de lui avoir enlevé de force, un prisonnier John Linn, qu'il avait arrêté et menait à la station des faubourgs, pour avoir fait du tapage dans la rue de la Commune, entre les rues Dupré et Saloïde.

—Le gouverneur a nommé, hier, W. B. Simpson constable du deuxième "ward" de la paroisse Bossier; Eldon Roart constable du cinquième ward de la paroisse East Feliciana.

—Deux voleurs ont essayé de s'introduire chez M. John Driscoll, épicier du coin des rues Girod et Rampart; les aboiements du chien de garde les ont effrayés et ils se sont enfuis.

—A l'occasion de son quatrième concours annuel, le Crescent Regiment commencera un jour aux exercices d'infanterie pour toutes les compagnies des Etats-Unis. Ces exercices auront lieu aux Fair Grounds, le 19 et le 20 mai prochain. Les compagnies du Crescent Regiment se disputeront d'abord les médailles du corps. Les compagnies n'appartenant pas au régiment se disputeront ensuite les deux prix, dont l'un, de mille dollars, sera décerné à la compagnie qui aura le plus de points, l'autre, de cinq cents dollars, sera décerné à la compagnie qui aura le plus de points après celle qui aura remporté le premier prix. Le Crescent Regiment fera une grande parade, le premier jour, et, le second jour une grande parade et revue de toutes les compagnies présentes auront lieu—à la lumière électrique. Après les exercices de chaque jour, il y aura un "hop" et un concert promenade dans la principale bâtisse. Les compagnies qui désirent concourir sont priées de le faire savoir avant le 10 mai. Les compagnies n'appartenant pas au régiment sont priées d'avertir, le plus tôt possible, le major Atwood Violett, chairman du comité des préparatifs, du nombre de leurs membres, de la date de leur arrivée et de la logement qu'elles désirent avoir.

—Louis Limpé, c, a été arrêté au Oakland Park, pour bris de pelp.

—Henry Jones, c, est accusé d'ivresse et de langage obscène, au coteau de la Métairie, près du nouveau canal.

—J. C. Thoyal, c, arrêté dans un des "cars" de la Métairie pour s'être enivré et avoir fait du tapage, a été envoyé à la station des faubourgs.

—Un chien enragé a été tué au No 370 de la rue Bienville.

—Les tuyaux des "waterworks du chemin du Bayou, entre les rues Robertson et Claiborne, ont sauté.

—Lucien Bertrand, c., accusé d'avoir battu Marie Joseph, sur le quai du ferry de la rue du Canal, a été écroué à la station du port.

—Hier matin, à neuf heures et demie, M. Wm. Cass, domicilié, au coin des rues Enghein et Levée, déchargeait du lest du steamer Amélie Noe, amarré entre les rues Mandeville et Espagne; en passant sur une planche, il a perdu l'équilibre, et la brouette pleine qu'il poussait lui est tombée sur la jambe droite. Il a reçu plusieurs contusions; on l'a transporté chez lui, où il a reçu les soins d'un médecin.

—Victor Tessier, prévenu d'avoir insulté un officier de police et de l'avoir gêné dans l'accomplissement de ses devoirs, au moment où il essayait d'arrêter R. B. Joyce, accusé d'ivresse, de bris de paix, de langage obscène et de voies de fait, au coin des rues Baronne et Delord, a été écroué à la station du deuxième precinct.

—Joseph Russell, c, a été arrêté à l'encoignure des rues Canal et Franklin pour avoir fait du tapage dans un "car."

—James Burns, accusé de s'être enivré et de n'avoir aucun moyen d'existence, a été arrêté sur la place Lafayette.

—Le tuyau des water works de la rue Palmyre, entre les rues Roman et Prieur, est cassé.

—Hier matin, à quatre heures, deux détonations de pistolet ont réveillé les résidents du coin des rues Commune et Galvez. La police n'a pu découvrir qui avait déchargé l'arme.

—Mr. M. Durham, qui a tenté de se suicider, vendredi dernier, à Durant, dans la comté de Holmes, Mississippi, est arrivé ici lundi matin, par le chemin de fer de Jackson, puis a été admis à l'hôpital, où il reçoit à cette institution.

—A la cour de circuit des Etats-Unis, M. John T. Moore, citoyen de New York, réclame à la Nile-Orléans $4,260, montant de coupons d'intérêt de 142 "bonds" de $1000; M. Alfred Marchand, citoyen de la République française, lui réclame $22,662 50, montant de 13 bonds de $1000 et de 32 bonds de $50; MM. John Crossley & Son, sujets anglais, lui réclament $436,782.55, montant de "drainage warrants"—mandats de dessèchements.—Elle a été condamnée à payer, au State National Bank, $2,685, avec intérêt.

—Hier, à cinq heures de l'après-midi, un cheval, attelé à une charrette de laitier conduite par Mme Holmes, a pris le mors aux dents au coin des rues St-Claude et Port. Mme Holmes et Fred. Bentz, petit garçon de six ans, ont été précipités de leurs sièges. Mme Holmes a été légèrement blessée au côté gauche de la tête; l'enfant a eu la main droite cassé, près du poignet. On les a transportés chez la sœur de Mme Holmes, rue Enghien, entre Marais et Villeré. Le cheval a été arrêté au pied de la rue du Port.

—Hier après-midi, entre trois et quatre heures, M. Gardner, surintendant du "Cochrans sugar warehouse", au-dessous du quai du chemin de fer de Morgan, à Algier, a informé la police que des "longshoremen" de couleur ont empêché les matelots du "Thorgay" de décharger le lest de la barque. Le sergent Pujol s'est immédiatement rendu sur les lieux et a réussi à disperser les longshoremen, mais ceux-ci ont crié en partant qu'ils reviendraient en plus grand nombre au jourd'hui, et qu'ils empêcheraient les matelots de travailler. Le sergent dit qu'il aura, ce matin, au débarcadère, assez d'hommes pour protéger l'équipage, et que si les longshoremen ont recours à l'intimidation ou à la violence, il les arrêtera.

—A minuit, un coup de pistolet a été tiré à l'encoignure des rues Julie et Magazine. Quelques personnes qui passaient dans le moment se sont arrêtées mais elles n'ont pas savoir qui avait déchargé l'arme.

—Hier matin, Charles Dubon ou French Charley, âgé de vingt-neuf ans, est jugé Baldwin ou Cherry Building, âgé de 20 ans, est été conduites aux bureaux du chef de la police. Ils sont accusés de faire partie de la bande qui, depuis quelque temps fait des vols dans les maisons et les magasins du deuxième et du troisième districts. Avant de les écrouer, on a pris leurs portraits qui, décorés, figureront dans la galerie des voleurs, "Rogue's gallery."—Hier soir, à une heure avancée, un nommé Faudous a été arrêté et écroué à la station du troisième precinct. Il est accusé d'avoir, avec Boldam et Dubon, commis dernièrement le vol chez M. Gladstone, au coin des rues Quartier et Royale. M. Développez, chef des détectives, les accusera, en outre, d'avoir essayé de s'introduire chez MM. Baker et Ugland, dans la rue Decatur et dans les maisons des coins des rues Bourbon et Orléans, Ste Anne et Dauphine; ils comparaîtront en matin devant le juge Mittenberger.

Nouveau Jockey Club de la Louisiane—Heureuse et bienheureuse! proclamons-le hautement la ville qui, comme la nôtre, possède des hommes doués d'un indomptable esprit d'entreprise et qui, volontiers, mettent cet esprit d'entreprise au service de l'intérêt public; des hommes qui avec une abnégation digne de louanges, font primer leurs intérêts personnels par les intérêts du pays, et consacrent talents, fortune, réputation à la fondation d'institutions utiles et permanentes.

De telle hommes, nous le répétons, ne sont communs; les compte, et c'est grâce à eux que nous avons un club qui porte le nom en tête de ces lignes, et qui à chaque saison nous fait assister à des courses auxquelles prennent part les premiers chevaux du pays, et l'été à des concerts promenades qui font les délices de notre population. Nous pen il nous faudra parler de ces fêtes en vole, d'organisation et que le club donnera dans son nouveau pavillon et ses vastes jardins; aujourd'hui il nous faut dire un mot des courses qui ont eu lieu hier et qui ont inaugurés le jeu de printemps.

Elles avaient l'avantage d'être la première course, une foule aussi choisie que nombreuse était venue prendre place aux tribunes, et nous avons constaté, non sans plaisir, que la partie réservée aux dames n'était pas la moins bien garnie. Tout ce que la Nouvelle-Orléans compte d'amateurs de ce *sport*—et le nombre en est grand—s'était donné rendez-vous hier aux Fair Grounds, et les courses, favorisées par un temps superbe, ont été brillantes, et à tous égards cet pleinement répondu à l'attente générale.

Nous ne pouvons nous étendre à ce dessus, passant sous silence ces détails trop futiles, croyons-nous, pour intéresser, et qui ont le seul mérite de donner des proportions énormes à un compte-rendu dont la lecture le plus souvent est fastidieuse. Nos lecteurs verront dans notre compte-rendu à notre bienveillance à leur endroit qu'en dégir d'alléger notre tâche.

Le première course à la chaie a eu lieu en parties liées; un mille à franchir; trois chevaux se la sont disputés; Woodcock, Capt. Franklin et Andax. Le premier manche a été gagné par Capt. Franklin en 1 minute et 55 1[2 secondes; la seconde par Woodcock en le même temps, et la troisième par Woodcock encore, en 1 minute et 59 secondes. On parlait plus volontiers sur Capitaine Franklin, et le résultat de cette course a fait plus d'un heureux et plus d'un mécontent.

La seconde course s'est livrée entre dix poulains et poulines de deux ans. Ces nouveaux initiés à l'art de courir se sont comportés en véritables enfants capricieux, et ce n'est qu'après force tentatives qu'il a été possible de les faire partir tous ensemble. Le premier passé sous le cordon a été Anglia, le second Menagramme, le troisième Effie H.

La troisième et dernière course, deux milles à franchir, est celle sur laquelle l'intérêt s'est le plus concentré. Kimball, Duke of Kent et Goldbug étaient en lice, et Duke of Kent en faveur duquel penchaient les parieurs, n'est fait battre par ses adversaires, Kimball le premier, et Goldbug le second.

Avant de clôre, disons à mesdames les officiers du "Bouvean Jockey Club de la Louisiane" qu'ils possèdent le secret de bien faire les choses, qu'Apollon ne serait pas de trop à leurs fêtes, et qu'à défaut du dieu, ils pourraient bien choisir une Muse, à condition qu'elle soit sanctionne. Les intervalles entre les courses sont longs et les accords mélodieux d'un orchestre ne les feraient pas paraître plus longs.

Département pour soulager d'hommes,' à l'HOTELLE ROUGE.

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Les tableaux de prix qui suit sont sont fournis par MM. Alfred, Boddie & Co, 121 rue Baronne:

Chevaux communs.....	60 à $115
Bons chevaux de trait.....	110 à 150
Chevaux de monture et de voiture.	150 à 200
Mules petite et commune.....	75 à 125